

Séance du 20 Mai 2022

Nombre de Conseillers	
en exercice	27
présents	17
représentés	6
votants	23
Refus de vote	
Ne prennent pas part au vote	
Vote	
Pour	23
Contre	
Abstentions	

Présents : Dominique BONNET, Jean-François GAILLARD, Christelle MORBOIS Aurélien BERTHOD-BLANC, Véronique LAMBERT, Catherine CATHENOZ (Adjointes), Joël MOUREAUX, Christine GRILLOT (Conseillers Municipaux délégués), Jacky REVERCHON, Marie-Line LANG JANOD, Karine DUMONT, Laurent GAUDIN, Antoine SEIGLE-FERRAND, Roland CHAILLON, Catherine WYCZTAK, Nicole CHOULOT, Marie-Hélène RAFFANEL (Conseillers Municipaux)

Excusés et représentés :

Sébastien JACQUES représenté par Aurélien BERTHOD-BLANC
Hervé CORON représenté par Dominique BONNET
Marie-Madeleine SOUDAGNE représentée par Marie Line LANG
Armande REYNAUD représentée par Catherine CATHENOZ
Valérie BLONDEAU représentée par Christelle MORBOIS
Olivier GRILLOT représenté par Jacky REVERCHON

Absents : André JOURD'HUI, Nicolas DEVAUX, Pascal PINGLIEZ, Claire PROST-JACQUOT

Secrétaire de séance : Jacky REVERCHON

Convocation : 1^{er} avril 2022

n° 76

Objet : Acquisition d'une nacelle élévatrice

VU le code de la commande publique,

VU la délibération municipale du 8 avril 2022, dans laquelle le Conseil Municipal a approuvé le budget primitif pour l'année 2022 qui comprend notamment l'acquisition d'une nacelle élévatrice pour les services techniques municipaux,

VU la note de synthèse n° 2022-71 élaborée en application de l'article L 2121-12 du Code général des collectivités territoriales et adressée aux conseillers municipaux avec la convocation pour la séance du 20 mai 2022,

VU l'avis du comité consultatif « travaux, urbanisme, forêt » réuni le 12 mai 2022,

VU la consultation lancée pour l'acquisition d'une nacelle élévatrice pour les services techniques municipaux publiée sur la plateforme AWS le 6 avril 2022 ainsi que sur le site de la ville et sur le Progrès le 9 avril 2022, avec une date de limite de remise des offres fixée au 29 avril 2022 à 12H00,

VU l'avis de la Commission d'Appel d'Offres réunie le :

- 9 mai 2022 pour l'ouvertures des offres,
- 12 Mai 2022 pour une proposition de choix de l'attributaire,

ENTENDU l'exposé de Monsieur Jean-François GAILLARD, adjoint délégué aux travaux et à l'urbanisme,

CONSIDERANT que dans le cadre de cette consultation il était demandé la fourniture d'une nacelle d'occasion avec reprise de l'actuelle nacelle,

CONSIDERANT que l'analyse des offres a été faite conformément aux critères du règlement de consultation, à savoir :

- Prix 60 %
- Valeur technique 40 %,

.../

.../. 2 –

CONSIDERANT que 4 candidats ont remis une offre, analysée par le directeur des services techniques municipaux qui a établi un rapport d'analyse présenté à la Commission d'Appels d'Offres (CAO) réunie le lundi 12 mai 2022. Sur la base du rapport d'analyse des offres, la CAO propose d'attribuer le marché concernant le l'acquisition d'une nacelle élévatrice à la société société KLUBB France SAS pour un montant de 39 500 € HT, reprise de l'ancienne nacelle déduite,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
à l'unanimité,

1/ DECIDE de suivre l'avis de la CAO et d'attribuer le marché public lié l'acquisition d'une nacelle élévatrice pour les services techniques municipaux à la société KLUBB France SAS pour un montant de 39 500 € HT, reprise de l'ancienne nacelle déduite.

2/ AUTORISE le Maire à signer le marché public lié l'acquisition d'une nacelle élévatrice pour les services techniques municipaux, ainsi que tout document qui s'y rapporte.

Fait à POLIGNY, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original.

Le Maire,

A large, stylized blue ink signature of Dominique BONNET is written over the official seal of the Mairie de Poligny. The seal is circular and contains the text 'MAIRIE DE POLIGNY' at the top and 'JURÉ' at the bottom. In the center of the seal is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a cross, with a sun above. The signature is written in a cursive, flowing style.

Dominique BONNET